

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00386

Numéro SIREN : 823 376 553

Nom ou dénomination : M.B.S.

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 1389

M.B.S
Société à responsabilité limitée au capital de 550 000 €
Siège social : Les Pauvrettes 24510 VAL-DE-LOUYRE-ET-CAUDEAU
823 376 553 RCS BERGERAC

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du : 17/07/2023
N° du Dépôt : 1389
SIRÈNE : 823 376 553
N° de Gestion : 2016 B-00386

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



Bilan Actif

		31/12/2022		31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
				Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
ACTIF IMMOBIILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	469 952		469 952
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	469 952		469 952
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	37 500		32 500
	Autres créances	180 738		157 707
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	2 796		448
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	221 033		190 655
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	690 985		660 607
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			
	(3) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	691	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 239	
Report à nouveau		(7 888)
Résultat de l'exercice	21 678	13 817
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	577 608	555 929
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 942	5 858
Emprunts et dettes financières divers (3)	95 967	91 478
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	14 469	7 341
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	113 378	104 677
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	690 985	660 607
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 678,11	13 817,34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	113 378	101 743
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	40 000		40 000	20 000
	Montant net du chiffre d'affaires	40 000		40 000	20 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
		Total des produits d'exploitation (1)			40 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 495	2 477
	Impôts, taxes et versements assimilés			902	705
	Salaires et traitements			8 400	8 400
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			4 684	3 150
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			16 482	14 731
	RESULTAT D'EXPLOITATION			23 518	5 269

Compte de Résultat

2/2

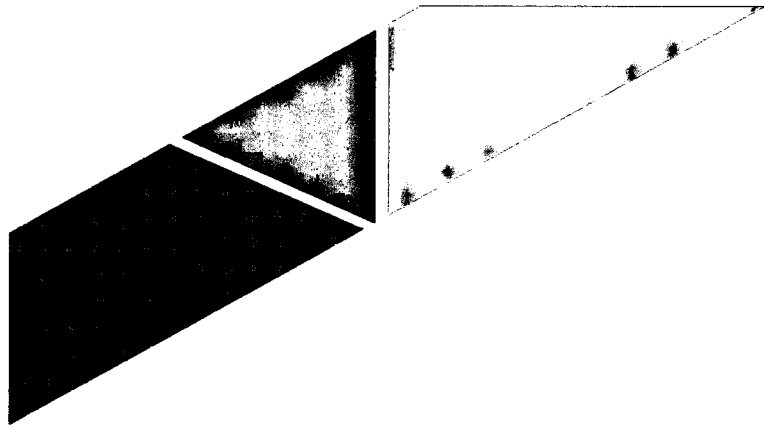
	31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 518	5 269
Opéra- comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 030	1 826
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 030	1 826
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	46	72
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	46	72
RESULTAT FINANCIER	1 985	1 755
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	25 503	7 023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		7 841
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		7 841
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 841
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	3 825	1 047
TOTAL DES PRODUITS	42 030	29 667
TOTAL DES CHARGES	20 352	15 850
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 678	13 817

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

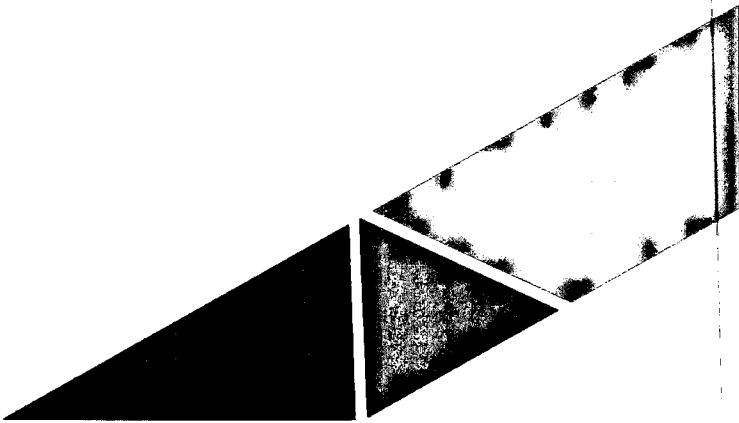
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **690 985** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 42 030** euros et un total **charges de 20 352** euros, dégageant ainsi un **résultat de 21 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2022** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

(Sélectionner si fermeture administrative) : En raison de la nature de son activité, l'entreprise a été contrainte à des fermetures administratives qui ont impacté de façon significative le chiffre d'affaires.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, celle-ci estime, eu égard (à la baisse du chiffre d'affaires constatée et) (sélectionner si nécessaire) aux mesures prises :

(Sélectionner les mesures)

Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie,

Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel (ou pour % du personnel)

Demande d'aides publiques au fonds de solidarité

Obtention d'un prêt garanti par l'Etat

L'entreprise a conclu avec son bailleur un gel de ses loyers commerciaux, sans pénalités jusqu'à X mois après la réouverture effective de ses magasins,

L'entreprise a renégocié ses covenants bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut pour une période allant jusqu'au XX/XX/XXXX

que l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Dans ce contexte, notre société poursuit cependant son activité, en mettant en place du travail à distance et/ou de l'activité partielle et en demandant le report de certains échéances financières (sélectionner). L'impact sur notre chiffre d'affaires 2020 concernant la période du XX/XX/XXX au XX/XX/XXX (mettre la période) est difficile à estimer et dépendra d'une prolongation des mesures de confinement. Nous n'avons cependant pas encore assez de recul pour connaître toutes les retombées économiques que cela aura sur notre société.

M.B.S
Société à responsabilité limitée au capital de 550 000 Euros
Siège social : Les Pauvrettes 24510 VAL-DE-LOUYRE-ET-CAUDEAU
823 376 553 RCS BERGERAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 21 678,11 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 678,11 Euros
A la réserve légale	1 083,91 Euros

Solde	20 594,20 Euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 25 832,76 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Bruno MAZZAFERRO

